

**Intérêt :**

Le prélèvement urétral permet mettre en évidence les germes responsables d'infections de l'urètre (canal permettant la sortie de l'urine depuis la vessie). Selon les cas, il pourra vous être demandé de recueillir également un premier jet d'urine pour compléter les examens.

**Recommandation avant d'effectuer le prélèvement :**

- Ne pas commencer les antibiotiques avant de faire le prélèvement (sauf mention particulière du médecin).
- En cas de contrôle après traitement : faire le prélèvement au moins 48h après l'arrêt des antibiotiques et au moins 6 semaines pour un contrôle de traitement pour infection à Chlamydiae trachomatis (sauf mention particulière du médecin).
- Idéalement, venir au laboratoire le matin sans avoir fait de toilette intime et sans avoir uriné.
- Il est également possible de réaliser le prélèvement dans la journée si vous n'avez pas uriné depuis au moins 2 heures.

*Si vous n'êtes pas dans les conditions décrites ci-dessus, veuillez en informer la secrétaire.*

---

**RENSEIGNEMENTS A COMPLETER PAR LE PATIENT**

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le :

.....

Avez-vous retenu vos urines au moins 2 heures avant le recueil ?  Oui  Non

Avez-vous des symptômes ?  Non  Oui, cocher si dessous :

Ecoulement urétral (au bout du pénis)  Brulure/douleur lorsque vous urinez

Douleur permanente/Irritation/ rougeur  Autres : .....

Motif de l'examen si non renseigné au-dessus :

.....

Traitement antibiotique ? :  aucun  à débiter  en cours  terminé

le.....

Nom de l'antibiotique : .....

*A remplir par le laboratoire : Prélèvement réceptionné par ..... le ..... à .....*

**Conforme :**  **Oui**

**Non**, dérogation du biologiste ? :  Oui  Non